

Note de présentation du projet d'aménagement du site Tour Eiffel

Les principaux objectifs du projet

- ❖ Le projet de réaménagement de la Tour Eiffel est **un projet ambitieux** qui vise à :
 - **offrir davantage d'espaces aux piétons, circulations douces et transports en commun,**
 - **développer la place de la nature** en créant des espaces de respiration (en adéquation avec l'Accord de Paris sur le climat)
 - **mettre en valeur la perspective Trocadéro-tour Eiffel-École militaire** en faisant évoluer l'identité minérale du site vers davantage de végétal.

- ❖ Le projet propose un **équilibre entre l'enjeu patrimonial et l'enjeu environnemental**. Ces deux aspects ne sont pourtant pas simples à concilier. C'est un équilibre qui est primordial.

Les apports du projet

- ❖ En matière de **végétalisation** :
 - Une **augmentation des surfaces végétalisées de près de 40%** sur les 22 hectares du projet. 17 000 mètres carrés de surface végétalisée supplémentaire allant du Trocadéro au quai Branly en passant par le pont d'Iéna et **143 arbres seront ajoutés** (60 arbres seront abattus MAIS 203 arbres seront plantés, d'où le gain net de 143).
 - Les pelouses seront en pleine terre. Il est prévu de retrouver les largeurs de pelouses historiques de 1900 en élargissant les promenades actuelles.
 - Ce nouveau site sera un **nouveau poumon vert** pour les habitantes et les habitants du 15^e, du 7^e ou du 16^e et un espace vert dont le quartier a cruellement besoin.

- ❖ En matière de **mise en valeur du site** :
 - Un îlot de verdure sera créé place du Trocadéro. Le report de circulation permettra d'unifier la place du Trocadéro et le Parvis des Droits de l'Homme en un grand espace piéton. Cet espace de verdure offrira un point de vue unique sur l'axe historique du site.
 - Cet espace sera rendu aux habitante.s. Il sera aménagé de telle sorte que l'accueil des visiteurs sera amélioré. C'est un site patrimonial, la Tour Eiffel demeure le monument le plus visité de Paris. Cet îlot n'accueillera aucun événement festif.

- ❖ En matière de **mobilités (douces)** :
 - Une large promenade plantée sera aménagée le long du quai Branly. À ce titre, la circulation a été apaisée, les carrefours repensés, les trottoirs agrandis et largement végétalisés.
 - Au Trocadéro, l'actuel rond-point sera transformé en carrefour en « fer à cheval » : la circulation des bus sera privilégiée et des pistes cyclables sont prévues dans les deux sens.
 - Sur la place de Varsovie, la circulation sera réservée aux véhicules de secours, aux transports collectifs et aux vélos

- Sur le pont d'Iéna, deux lignes de bus et des vélos partageront une voie. Les véhicules de secours seront les seuls autres véhicules à être autorisés à y circuler.
- Un travail a été mené sur l'interaction entre mobilité douce et bus dans le projet, il prévoit notamment des stations Vélib', des arrêts de bus et des points d'attache vélo.

À noter :

- ⇒ La modification de la circulation pour laisser une **place importante aux transports en commun mais aussi aux mobilités actives (piétons, cyclistes) contribue fortement à l'apaisement du site**. Ce sont 35 000 m² de voiries qui seront apaisées. Un plan de circulation a été mis en place.
- ⇒ **L'Autorité environnementale a souligné la qualité du travail réalisé en matière de déplacement et de traitement des nuisances**. Elle a salué un trafic routier soigneusement décrit et analysé et la volonté globalement claire de rendre le site aux piétons.